



Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

T1 GÉNÉRALE 2017

RC-17-119

Déclaration de revenus et de prestations

Étape 1 - Identification et autres renseignements

QC 8

Identification

Inscrivez ci-dessous vos noms et adresse en lettres moulées.

Prénom: M. François
 Nom légal: Legault
 Adresse postale: app - n° et rue
 CP: RR: Ville: Prov./terr. Code postal: QC

Renseignements à votre sujet

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale (NAS):
 Inscrivez votre date de naissance: Année Mois Jour 1957-05-26
 Votre langue de correspondance: English Français
 Your language of correspondence:

Cette déclaration est-elle pour une personne décédée?

Si cette déclaration est pour une personne décédée, inscrivez la date du décès: Année Mois Jour

Adresse courriel

Je comprends qu'en fournissant une adresse courriel, je m'inscris au courriel en ligne. J'ai lu et j'accepte les modalités et conditions énoncées à la page 19 du guide.

Inscrivez une adresse courriel:

État civil

Cochez la case qui indique votre état civil le 31 décembre 2017:

1 Marié(e) 2 Conjoint(e) de fait 3 Veuf (veuve)
 4 Divorcé(e) 5 Séparé(e) 6 Célibataire

Renseignements sur votre lieu de résidence

Indiquez la province ou le territoire où vous résidiez le 31 décembre 2017: Québec

Indiquez la province ou le territoire où vous résidez actuellement, s'il est différent de votre adresse postale ci-dessus:

Si vous étiez travailleur indépendant en 2017, indiquez la province ou le territoire où se situait votre entreprise:

Si vous êtes devenu résident du Canada ou avez cessé de l'être aux fins de l'impôt en 2017, indiquez: votre date d'entrée Mois Jour ou votre date de départ Mois Jour

Renseignements sur votre époux ou conjoint de fait (si vous avez coché 1 ou 2 ci-dessus)

Inscrivez son NAS: Isabelle
 Inscrivez son prénom: Isabelle
 Inscrivez son revenu net de 2017 pour demander certains crédits: 0,00
 Inscrivez le montant de prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) inscrit à la ligne 117 de sa déclaration:
 Inscrivez le montant de remboursement de la PUGE inscrit à la ligne 213 de sa déclaration:
 Cochez cette case s'il était travailleur indépendant en 2017: 1

DUPLICATA - NE PAS ENVOYER PAR POSTE

Élections Canada (Pour en savoir plus, lisez le guide à la page 19.)

A) Avez-vous la citoyenneté canadienne? Oui 1 Non 2

Si oui, répondez à la question B. Si non, passez la question B.

B) À titre de citoyen canadien, autorisez-vous l'Agence du revenu du Canada à communiquer vos nom, adresse, date de naissance et citoyenneté à Élections Canada pour la mise à jour du Registre national des électeurs? Oui 1 Non 2

Votre autorisation reste en vigueur jusqu'à ce que vous produisiez votre prochaine déclaration de revenus. Ces renseignements seront utilisés uniquement aux fins autorisées par la Loi électorale du Canada, comprenant notamment l'échange d'information avec les organismes électoraux provinciaux et territoriaux, les députés, les partis politiques enregistrés et, en période électorale, les candidats.

N'inscrivez rien ici	172					171				
----------------------	-----	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

Étape 1 – Identification et autres renseignements (suite)

Répondez à la question suivante :

Possédez-vous ou déteniez-vous des biens étrangers déterminés dont le coût total, à un moment quelconque en 2017, dépassait 100 000 \$ CAN?

Pour en savoir plus, lisez « Biens étrangers déterminés » dans le guide. 266 Oui 1 Non 2

Si oui, remplissez le formulaire T1135 et joignez-le à votre déclaration.

Si vous avez fait affaire avec une fiducie ou une société non-résidente en 2017, lisez « Autres biens étrangers » dans le guide.

Étape 2 – Revenu total

En tant que résident du Canada, vous devez déclarer vos revenus de toutes provenances, c'est-à-dire vos revenus de sources canadiennes et étrangères. Avant d'inscrire un montant sur une ligne, lisez le guide à la ligne correspondante pour en savoir plus.

Revenus d'emploi (case 14 de tous les feuillets T4)	101	126959	32
Commissions incluses à la ligne 101 (case 42 de tous les feuillets T4)	102		
Cotisations à un régime d'assurance-salaire (lisez le guide à la ligne 101)	103		
Autres revenus d'emploi	104 +		
Pension de sécurité de la vieillesse (case 18 du feuillet T4A(OAS))	113 +		
Prestations du RPC ou du RRO (case 20 du feuillet T4A(P))	114 +		
Prestations d'invalidité incluses à la ligne 114 (case 16 du feuillet T4A(P))	152		
Autres pensions et pensions de retraite	115 +		
Choix du montant de pension fractionné (joignez le formulaire T1032)	116 +		
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)	117 +		
Montant de la PUGE désigné à une personne à charge	185		
Prestations d'assurance-emploi et autres prestations (case 14 du feuillet T4A)	119 +		
Montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés) de sociétés canadiennes imposables (joignez l'annexe 4)	120 +		
Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés, de sociétés canadiennes imposables, inclus à la ligne 120.	180		
Intérêts et autres revenus de placements (joignez l'annexe 4)	121 +		
Revenus nets de société de personnes : commanditaires ou associés passifs seulement	122 +		
Revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité	125 +		
Revenus de location	Bruts 160	Nets	126 +
Gains en capital imposables (joignez l'annexe 3)			127 +
Pension alimentaire reçue	Total 156	Montant imposable	128 +
Revenus d'un REER (selon tous les feuillets T4A(RP))			129 +
Autres revenus	Précisez :		130 +
Revenus d'un travail indépendant			
Revenus d'entreprise	Bruts 162	Nets	135 +
Revenus de profession libérale	Bruts 164	Nets	137 +
Revenus de commissions	Bruts 166	Nets	139 +
Revenus d'agriculture	Bruts 168	Nets	141 +
Revenus de pêche	Bruts 170	Nets	143 +
Indemnités pour accidents du travail (case 10 du feuillet T5007)	144		
Prestations d'assistance sociale	145 +		
Versement net des suppléments fédéraux (case 21 du feuillet T4A(OAS))	146 +		
Additionnez les lignes 144, 145 et 146 (lisez le guide à la ligne 250).	=		▶ 147 +
Additionnez les lignes 101, 104 à 143 et 147.	Voici votre revenu total.	150 =	126959 32

Joignez seulement les autres documents (annexes, feuillets de renseignements, formulaires ou reçus) **requis dans le guide** à l'appui des crédits ou des déductions que vous demandez. Gardez toutes les autres pièces justificatives.

Étape 3 – Revenu net

Inscrivez votre revenu total de la ligne 150.	150	126959	32
Facteur d'équivalence (case 52 de tous les feuillets T4 et case 034 de tous les feuillets T4A)	206	19396	00
Déduction pour régimes de pension agréés (case 20 de tous les feuillets T4 et case 032 de tous les feuillets T4A)	207	11426	46
Déduction pour REER et régime de pension agréé collectif (RPAC) (lisez l'annexe 7 et joignez les reçus)	208 +		
Cotisations de l'employeur au RPAC (montant sur vos reçus de cotisations RPAC)	205		
Déduction pour le choix du montant de pension fractionné (joignez le formulaire T1032)	210 +		
Cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables (selon les reçus et la case 44 de tous les feuillets T4)	212 +	1067	52
Remboursement de la prestation universelle pour la garde d'enfants (case 12 de tous les feuillets RC62)	213 +		
Frais de garde d'enfants (joignez le formulaire T778)	214 +		
Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées	215 +		
Perte au titre d'un placement d'entreprise	Brute 228	Déduction admissible	217 +
Frais de déménagement	219 +		
Pension alimentaire payée	Total 230	Déduction admissible	220 +
Frais financiers et frais d'intérêt (joignez l'annexe 4)	221 +		
Déduction pour cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (joignez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)	222 +		
Déduction pour cotisations au RPAP pour le revenu d'un travail indépendant (joignez l'annexe 10)	223 +		
Frais d'exploration et d'aménagement (joignez le formulaire T1229)	224 +		
Autres dépenses d'emploi	229 +		
Déduction pour la résidence d'un membre du clergé	231 +		
Autres déductions Précisez :	232 +		
Additionnez les lignes 207, 208, 210 à 224, 229, 231 et 232	233 =	12493	98
Ligne 150 moins ligne 233 (si négatif, inscrivez « 0 »)	234 =	114465	34
Remboursement des prestations de programmes sociaux (si vous avez déclaré des revenus à la ligne 113, 119 ou 146, lisez le guide à la ligne 235). Utilisez la grille de calcul fédérale pour calculer votre remboursement.	235 -		
Ligne 234 moins ligne 235 (si négatif, inscrivez « 0 »)	236 =	114465	34
Si vous avez un époux ou conjoint de fait, lisez le guide à la ligne 236.	Voici votre revenu net ,	236 =	114465 34

Étape 4 – Revenu imposable

Déduction pour le personnel des Forces armées canadiennes et des forces policières (case 43 de tous les feuillets T4)	244		
Déduction pour prêts à la réinstallation d'employés (case 37 de tous les feuillets T4)	248 +		
Déductions pour options d'achat de titres	249 +		
Déductions pour autres paiements (si vous avez déclaré des revenus à la ligne 147, lisez le guide à la ligne 250)	250 +		
Pertes comme commanditaire d'autres années	251 +		
Pertes autres que des pertes en capital d'autres années	252 +		
Pertes en capital nettes d'autres années	253 +		
Déduction pour gains en capital	254 +		
Déductions pour les habitants de régions éloignées (joignez le formulaire T2222)	255 +		
Déductions supplémentaires Précisez :	256 +		
Additionnez les lignes 244 à 256.	257 =		
Ligne 236 moins ligne 257 (si négatif, inscrivez « 0 »)	260 =	114465	34

Étape 5 – Impôt fédéral et impôt provincial

Utilisez l'annexe 1 pour calculer votre impôt fédéral. Vous devez remplir la déclaration de la province du Québec pour calculer votre impôt provincial.

Étape 6 – Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net : montant de la ligne 65 de l'annexe 1 (joignez l'annexe 1 même si le résultat est « 0 »)	420	15662	79
Cotisations au RPC à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (joignez l'annexe 8 ou le formulaire RC381, selon le cas)	421 +		
Cotisations à l'assurance-emploi à payer pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus admis (joignez l'annexe 13)	430 +		
Remboursement des prestations de programmes sociaux (montant de la ligne 235)	422 +		
Impôt provincial ou territorial (autre que l'impôt provincial du Québec)	428 +		
Additionnez les lignes 420, 421, 430, 422 et 428.	Voici votre total à payer		435 = 15662 79
Impôt total retenu	437	15075	11
Transfert d'impôt pour les résidents du Québec	438 -		
Ligne 437 moins ligne 438	=	15075	11
Abattement du Québec remboursable (16,5 % du montant de la ligne 54 de l'annexe 1)	440 +	2584	36
Paiement en trop d'assurance-emploi (inscrivez le montant payé en trop)	450		A
Montant de la ligne 376 de l'annexe 1	-		B
Paiement net en trop d'assurance-emploi			
Ligne A moins ligne B (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	0 00	451 + 0 00
Supplément remboursable pour frais médicaux (utilisez la grille de calcul fédérale)	452 +		
Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) (joignez l'annexe 6)	453 +		
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (joignez le formulaire T2038(IND))	454 +		
Crédit d'impôt de fiduciaire de la partie X1.2 (case 38 de tous les feuillets 12 et case 209 de tous les feuillets 15013)	456 +		
Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés (joignez le formulaire GST370)	457 +		
Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible en fournitures	468	x 15 % =	469 +
Impôt payé par acomptes provisionnels	476 +		
Additionnez les lignes 439, 440, et 451 à 476.	Voici votre total des crédits		482 = 17659 47
Ligne 435 moins ligne 482	Voici votre remboursement ou solde dû		= 17659 47
			(1996 68)

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**. Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.

Inscrivez le montant dans l'espace approprié ci-dessous.

Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée.
 Remboursement **484** 1996 68 Solde dû **485**

Pour en savoir plus sur les différentes façons de faire votre paiement, lisez le guide à la ligne 485 ou allez à Canada.ca/paiements. Faites votre paiement au plus tard le 30 avril 2018.

Dépôt direct – S'inscrire ou mettre à jour (lisez le guide à la ligne 484)

Vous n'avez pas à remplir cette section chaque année. N'inscrivez rien ici cette année si vos renseignements pour le dépôt direct n'ont pas changé.

Pour vous inscrire au dépôt direct, mettre à jour vos renseignements bancaires ou pour demander que tous vos paiements de l'ARC que vous pourriez recevoir ou qui vous sont dus soient déposés dans le même compte que votre remboursement T1, remplissez les lignes 460, 461 et 462 ci-dessous.

En fournissant mes renseignements bancaires, j'autorise le receveur général à déposer tout montant payable par l'ARC dans le compte bancaire mentionné ci-dessous. Cette autorisation est valable jusqu'à avis contraire de ma part et elle remplace toute autorisation de dépôt direct précédente.

Numéro de la succursale **460** (5 chiffres) Numéro de l'institution **461** (3 chiffres) Numéro du compte **462** (maximum de 12 chiffres)

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration et dans tous les documents joints sont exacts, complets et révèlent la totalité de mes revenus.

Signez ici

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Téléphone

Date 19-09-18

490 Si des frais ont été exigés pour préparer cette déclaration, remplissez la section suivante :

Nom du préparateur : **DAGENAIS, LAPIERRE, SIMAR**

Téléphone : (514) 387-8140

Numéro de la TED (s'il y a lieu) : **489** B3860

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'Élal. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à Canada.ca/arc-info-source et le Fichier de renseignements personnels ARC P PJ 005.

N'inscrivez rien ici

487

488

486

DÉCLARATION DE REVENUS

2017

TP-1-D

Numéro d'autorisation **RO17-TP01**

Écrivez à l'encre bleue ou noire.

Renseignements sur vous (consultez le guide)

1 Nom de famille

2 Prénom 6 Date de naissance

3 S'il s'agit de votre première déclaration de revenus du Québec, cochez ci-après.

4 Sexe : 1 masculin 2 féminin 5 Langue de correspondance (s'il s'agit de votre première déclaration de revenus) : 1 français 2 anglais

7 Appartement Numéro Rue, case postale

8 Ville, village ou municipalité Province 9 Code postal

11 Votre numéro d'assurance sociale (NAS)

12 1 sans conjoint ou conjointe 2 avec conjoint ou conjointe

13 Si votre situation (ligne 12) est différente de celle inscrite en 2016, inscrivez la date du changement.

17 Si, le 31 décembre 2017, vous ne résidiez pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où vous résidiez.

18 Si vous n'avez pas résidé au Canada toute l'année, inscrivez la date de votre arrivée de votre départ.

Raison de votre arrivée ou de votre départ. Consultez le guide.

19 Si vous avez indiqué une date à la ligne 18, inscrivez le montant de vos revenus gagnés pendant que vous ne résidiez pas au Canada. Si vous n'avez eu aucun revenu, inscrivez 0.

20 Date de la faillite (s'il y a lieu) : 1 avant la faillite 2 après la faillite

21 Choix relatif au calcul de la cotisation au RRO pour un travail autonome (si vous avez coché la case 1). Consultez le guide.

22 Si vous êtes bénéficiaire d'une fiducie désignée, consultez le guide.

23 Si les renseignements ci-dessus concernent une personne décédée, inscrivez la date de son décès.

Renseignements sur votre conjoint au 31 décembre 2017

31 Nom de famille Si votre conjoint a gagné des revenus comme travailleur autonome ou s'il a reçu un relevé 29, cochez ci-après.

32 Prénom 50

36 Date de naissance

37 Si votre conjoint est décédé en 2017, inscrivez la date de son décès.

41 Numéro d'assurance sociale

51 Revenu net de votre conjoint. Consultez le guide. S'il n'a eu aucun revenu, inscrivez 0.

52 Si, le 31 décembre 2017, votre conjoint ne résidait pas au Québec, inscrivez la province, le territoire ou le pays où il résidait.

Crédit d'impôt pour solidarité

Remplissez l'annexe D pour demander le crédit d'impôt pour solidarité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez le guide.



Revenu total

Si vous avez occupé un emploi hors du Canada, cochez ci-après.		94						
Si vous avez occupé un emploi au Canada mais hors du Québec, cochez ci-après.		95						
Cotisation au RPC	96		Cotisation au RRO, relevé 1, case B	98	2797 20			
Salaires admissibles au RPC	96.1		Salaires admissibles au RRO, relevé 1, case B	98.1	55300 00			
Cotisation au RQAP, relevé 1, case H	97	397 30	Avantage imposable, inclus à la ligne 101, sur lequel aucune cotisation au RRO n'a été retenue	102				
Commissions reçues, relevé 1, case M	100							
Revenus d'emploi, relevé 1, case A								
Revenus d'emploi, relevé 1, case A						101	132270 34	
Correction des revenus d'emploi, si vous avez reçu un relevé 22 (feuille de calcul 105)						105		
Autres revenus d'emploi. Consultez le guide.						Précisez.	106	0
Prestations d'assurance parentale, relevé 6, case A						110		
Prestations d'assurance emploi, feuillet T4E						111		
Pension de sécurité de la vieillesse, feuillet T4A(OAS)						114		
Prestations du RRO ou du RPC, relevé 2, case C						119		
Prestations d'un régime de retraite, d'un REER, d'un FERR, d'un RPDB ou d'un RPAC/RVER, ou rentes						122		
Revenus de retraite transférés par votre conjoint. Consultez le guide.						123		
Dividendes de sociétés canadiennes imposables	Montant réel des dividendes déterminés	155		Montant imposable	125			
	Montant réel des dividendes ordinaires	157						
Intérêts et autres revenus de placement						130		
Revenus de location. Annexe le formulaire TP-128 ou les états financiers.						136		
Revenus bruts						168		
Revenus nets						169		
Gains en capital imposables (consultez le guide). Remplissez l'annexe G.						139		
Pension alimentaire reçue (montant imposable)						142		
Prestations d'assistance sociale, relevé 5, case A, et aide financière semblable, relevé 5, case B						147		
Indemnités de remplacement du revenu et versement net des suppléments fédéraux.						Précisez.	149	
Autres revenus. Consultez le guide.						Précisez.	153	
Revenus nets d'entreprise (montant de la ligne 34 de l'annexe L)						154		
Additionnez les montants des lignes 101 et 105 à 164.						Revenu total =	199	132270 34

Revenu net

Déduction pour travailleur. Consultez le guide.	201	1140 00	
Déduction pour régime de pension agréé (RPA), relevé 1, case D	203	11426 46	
Dépenses d'emploi et déductions liées à l'emploi.	Précisez.	205	
Déduction pour REER ou RPAC/RVER	RAP ou REEP	212	
Pension alimentaire payée (montant déductible). Consultez le guide.	225		
Numéro d'assurance sociale (NAS) du bénéficiaire	224		
Pension alimentaire payée (montant déductible)	225		
Frais de déménagement. Remplissez le formulaire TP-348.	228		
Frais financiers et frais d'intérêts. Consultez le guide aux lignes 231 et 260.	231		
Perte à l'égard d'un placement dans une entreprise. Remplissez le formulaire TP-232.1.	234		
Total des pertes	233		
Perte admissible	234		
Déduction pour particulier habitant une région éloignée reconnue (formulaire TP-350.1)	236		
Déduction pour frais d'exploration et de mise en valeur	241		
Déduction pour revenus de retraite transférés à votre conjoint au 31 décembre. Remplissez l'annexe Q.	245		
Déduction pour remboursement de sommes reçues en trop. Consultez le guide.	246		
Déduction pour cotisations au RRO et au RQAP pour un travail autonome	248		
Autres déductions. Consultez le guide.	Précisez.	249	
Report du rajustement des frais de placement. Consultez le guide.	252		
Additionnez les montants des lignes 201 à 207, 214 à 231 et 234 à 252.	Total des déductions =	254	12566 46
Montant de la ligne 199 moins celui de la ligne 254	=	256	119703 88
Rajustement des frais de placement (consultez le guide). Remplissez l'annexe N.	260		
Additionnez les montants des lignes 256 et 260.			
Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 3.	Revenu net =	275	119703 88



Revenu imposable

Montant de la ligne 275		275	119703,88
Rajustement de déductions. Consultez le guide.	Précisez.	277	
Prestation universelle pour garde d'enfants et revenus d'un régime enregistré d'épargne-invalidité. Consultez le guide.		278	
Additionnez les montants des lignes 275 à 278.		279	119703,88
Déductions pour investissements stratégiques. Consultez le guide.	Précisez.	286	
Perles d'autres années, autres que des perles nettes en capital		289	
Perles nettes en capital d'autres années. Consultez le guide aux lignes 275 et 290.		290	
Déduction pour gains en capital. Consultez le guide.		292	
Déduction pour Indien		293	
Déductions pour certains revenus. Consultez le guide.		295	
Déductions diverses. Consultez le guide.	Précisez.	296	
Additionnez les montants des lignes 287 à 297.	Total des déductions =	298	
Montant de la ligne 279 moins celui de la ligne 298. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.	Revenu imposable =	299	119703,88

Crédits d'impôt non remboursables

Montant personnel de base		350	14890,00
Redressement pour indemnités de remplacement du revenu (maximum : 13 089 \$). Consultez le guide.		358	
Montant de la ligne 350 moins celui de la ligne 358		359	14890,00
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite. Remplissez l'annexe B.		361	
Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires. Remplissez l'annexe A.		367	8029,34
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Consultez le guide.		376	
Additionnez les montants des lignes 359 à 376.		377	22919,34
Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %		377.1	3437,90
Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région		378	
Frais médicaux. Remplissez l'annexe B.		381	4586,90
Intérêts payés sur un prêt étudiant. Remplissez l'annexe M. Montant demandé		385	
Additionnez les montants des lignes 378 à 385.		388	4586,90
Montant de la ligne 388 multiplié par 20 %		389	917,38
Crédit d'impôt pour pompier volontaire et pour volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage. Consultez le guide.	Précisez.	390.1	
Crédit d'impôt pour travailleur de 53 ans ou plus. Consultez le guide.		391	
Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée. Remplissez le formulaire TP-776.1.ND.		392	
Crédits d'impôt pour dons. Consultez le guide. Montant de la ligne 1 de la grille de calcul 395		393	5760,00
Crédit d'impôt pour cotisations syndicales, professionnelles ou autres		397.1	1067,52 × 10 %
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen. Remplissez l'annexe T.		398	
Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen transféré par un enfant. Consultez le guide.		398.1	343,21
Additionnez les montants des lignes 377.1, 389 à 392, 395, 397, 398 et 398.1.	Crédits d'impôt non remboursables =	399	6276,94

Impôt et cotisations

Impôt sur le revenu imposable.		403	23453,79
Remplissez la grille de calcul 401. Si vous devez remplir le formulaire TP-22 ou TP-25, cochez la case 403.		403	
Crédits d'impôt non remboursables (ligne 399)		406	6276,94
Montant de la ligne 401 moins celui de la ligne 406. Si vous devez remplir la partie A de l'annexe E, inscrivez plutôt le montant de la ligne 413 de cette annexe. Si vous remplissez le formulaire TP-766.2, cochez la case 404.		404	
Si vous avez rempli la partie 4 du formulaire TP-766.2, cochez la case 405.		405	
Crédit d'impôt pour contribution à des partis politiques autorisés du Québec (grille de calcul 414)		414	
Crédit d'impôt pour dividendes		415	
Crédit d'impôt pour acquisition d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins. Voir le 26, case 6.		422	
Crédit d'impôt relatif à un fonds de travailleurs. Consultez le guide.		424	
Additionnez les montants des lignes 414 à 424.		425	
Montant de la ligne 413 moins celui de la ligne 425. Si le résultat est négatif, consultez le guide à la ligne 431.		430	17176,85
Crédits transférés d'un conjoint à l'autre. Consultez le guide.		431	2233,50
Montant de la ligne 430 moins celui de la ligne 431, ou montant de la ligne 18 de la partie B de l'annexe E. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la page 4.		432	14943,35



Montant de la ligne 432	432	14943	35
Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés. Remplissez l'annexe I.	+ 434		
Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.	437	2	2
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	438	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors du Québec. Remplissez l'annexe R.	+ 439		
Versements anticipés de crédits d'impôt, relève 19, case A, E, C, D, G ou H	+ 441		
Impôts spéciaux et redressement d'impôt. Consultez le guide.	+ 442		
Cotisation au RRQ et redressement d'impôt pour un travail autonome (grille de calcul 445)	+ 444		
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.	+ 446		
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.			
Remplissez l'annexe K ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation à la case 449.	449	14	
Additionnez les montants des lignes 432 à 447.	= 450	14943	35

Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets	451	23400	24
Montant de la ligne 58 de votre annexe Q	- 451.1		
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1	= 451.2	23400	24
Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint	+ 451.3		
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC	+ 452		
Impôt payé par acomptes provisionnels	+ 453		
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province	+ 454		
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.	+ 455		
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.	+ 456		
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	+ 457		
Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés. Remplissez l'annexe J.	+ 458		
Remboursement de TVQ à un salarié ou à un membre d'une société de personnes	+ 459		
Crédit d'impôt Bouclier fiscal	+ 460		
Autres crédits. Consultez le guide.	Précisez. 461		
Additionnez les montants des lignes 451.2 à 462.	= 465	23400	24
Compensation financière pour maintien à domicile. Consultez le guide.	+ 466		
Additionnez les montants des lignes 465 et 466.	= 468	23400	24
Montant de la ligne 450 moins celui de la ligne 468	= 470	(8456)	89

Pour savoir comment vous inscrire au dépôt direct, consultez le guide.		Remboursement	
Montant de la ligne 470, s'il est négatif	474	8456	89
Remboursement transféré au conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	- 476		
Montant de la ligne 474 moins celui de la ligne 476	= 478	8456	89
Remboursement anticipé. Consultez le guide.	480		
Montant de la ligne 470, s'il est positif	475		
Montant transféré par votre conjoint. Consultez le guide avant d'inscrire un montant.	- 477		
Montant de la ligne 475 moins celui de la ligne 477. Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2 \$.	= 479		
Somme jointe. Remplissez le bordereau de paiement et effectuez votre paiement par chèque ou par mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec.	481		

Je déclare que tous les renseignements me concernant dans ce formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets et qu'ils l'ont été de tous mes revenus.

Si j'ai droit à un remboursement et que j'ai inscrit un montant à la ligne 476, j'accepte qu'il serve au paiement du solde à payer de mon conjoint (ligne 475 de sa déclaration).

Si j'ai inscrit un montant à la ligne 123, c'est parce que j'ai choisi d'ajouter à mon revenu une partie des revenus de retraite de mon conjoint.

Signature **X** _____ **Date** 2018-09-19

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire) _____ Ind. rég. Téléphone (travail) _____ Poste _____

438 _____ 499 _____

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

